

## Remerciements

Les données des Baromètres Santé 2005 ont été fournies par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), les données de la sécurité routière par l'Observatoire Régional de la Sécurité Routière (ORSR) de la Direction régionale de l'équipement PACA.

Cette synthèse a bénéficié des relectures de

Philippe Guilbert (INPES) et de Olivier Grand (ORSR).

Ce bulletin a été réalisé grâce au soutien financier

de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2000-2006.

*RepèreSanté est le bulletin qui présente régulièrement les travaux statistiques menés en commun dans le cadre du partenariat entre l'Unité INSERM 379 (Epidémiologie & Sciences Sociales Appliquées à l'Innovation Médicale) dirigée par le Pr JP. Moatti et l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur dirigé par le Dr Y. Obadia.*

RepèreSanté N°8 - Octobre 2006  
Editeur : ORSPACA - INSERM U 379  
23 rue Stanislas Torrents 13006 Marseille  
Directeur de la publication : Dr. Y. OBADIA  
Maquette : C. JUIN - Dépôt légal : JUIN 2003  
N° d'ISSN : Complément RegardSanté  
Tirage : 1000 exemplaires  
Imprimeur : Espace Imprimerie - Marseille

## Repères méthodologiques

Le Baromètre Santé a été réalisé par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) en 2005. Plus de 7 000 jeunes de 12-25 ans ont été interrogés en France sur leurs comportements, connaissances et croyances en matière de santé. L'échantillon régional comptait 494 jeunes de 12-25 ans.

Les statistiques de sécurité routière concernent les accidents corporels ayant eu lieu sur le territoire régional quel que soit le lieu de domicile des victimes. Un accident corporel est défini comme un accident survenant sur une voie ouverte à la circulation publique qui provoque au moins une victime et implique au moins un véhicule.

Parmi les victimes on distingue : les tués (victimes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident), les blessés graves (leur état nécessite plus de 6 jours d'hospitalisation), les blessés légers (leur état nécessite entre 0 et 6 jours d'hospitalisation ou un soin médical).

## Pour en savoir plus

- Bellamy V., De Peretti C. (2005). « Les déficiences motrices d'origine accidentelle ». DREES Etudes et résultats n°417, p. 1-4.
- Bourdessol H. (2006). « Les accidents de la vie courante et leurs victimes », in Guilbert P., Gautier A. (dir.), Baromètre santé 2005, Saint-Denis, Editions INPES, collection Baromètres santé, 176 p.
- Bryant B., Mayou R., Wiggs L., Ehlers A., Stores G. (2004). « Psychological consequences of road traffic accidents for children and their mothers ». Psychol Med, 34, p. 335-46.
- Créatin M., Woronoff AS., Hochart A., Lathey P., Lidoine V., Imbert F. (1998) « Le devenir des 15-24 ans accidentés de la route en Franche comté ». ORS Franche Comté, 50 p.
- Peretti-Watel P. (2003) « Les prises de risque délibérées : interprétations sociologiques et données quantitatives ». Cahiers internationaux de sociologie, vol.114, p. 133-140.



Région  
PACA

Inserm

Institut national  
de la santé et de la recherche médicale  
UMR 379  
Epidémiologie et Sciences Sociales  
Appliquées à l'Innovation Médicale



OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

23, rue Stanislas Torrents.13006 Marseille.France  
Tél.:(+33)04 91 59 89 00 / Fax :(+33)04 91 59 89 24  
Courriel : [orspaca@numericable.fr](mailto:orspaca@numericable.fr) / Site Internet : [www.orspaca.org](http://www.orspaca.org)

## L'ESSENTIEL

Si le nombre de jeunes qui décèdent ou qui se blessent chaque année dans un accident tend à diminuer, le sur-risque que présente la population des jeunes quant aux accidents est encore important par rapport à la population générale, en raison de prises de risques délibérées plus fréquentes (conduites déviantes, transgressives, pratiques de sports extrêmes...).

Sur la période 2000-2002, la région a enregistré près de 180 décès accidentels par an chez les jeunes de 15-24 ans. Par ailleurs, 14 % des jeunes de 12-25 ans ont déclaré avoir nécessité un recours aux soins pour un accident en 2004 ; les garçons deux fois plus souvent que les filles. Dans plus de la moitié des cas, il s'agissait d'accidents de sports ou de loisirs et dans 18 % des cas d'accidents de la route. Ces derniers sont d'ailleurs les plus meurtriers, en particulier pour les usagers de 2 roues motorisés.

Les accidents peuvent avoir des répercussions graves sur la santé en termes de handicaps physiques mais également de traumatismes psychiques (stress, angoisse, symptômes dépressifs, état de stress post-traumatique...).

## Les accidents chez les jeunes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les accidents, susceptibles de se produire dans diverses circonstances de la vie (vie courante, loisirs, travail, circulation) constituent une cause importante de mortalité (1<sup>ère</sup> cause de mortalité chez les jeunes), de morbidité et de handicap. Ils sont particulièrement fréquents chez les enfants et les jeunes adultes et tendent à se raréfier avec l'âge (Bourdessol, 2006). Les jeunes constituent en effet une population où les prises de risques délibérées sont plus fréquentes, et ce particulièrement concernant les conduites transgressives (excès de vitesse, refus du port du casque...) ou dans un contexte inadapté (pratique du roller en ville, escalade d'un échafaudage...). En 2000, 19 % des garçons et 9 % des filles de 15-25 ans déclaraient avoir « fait quelque chose de risqué pour le plaisir ou par défi » au cours du mois précédant (Peretti-Watel, 2003). Les risques déclarés sont pour l'essentiel liés à la pratique d'un sport ou d'un loisir et à l'usage d'un véhicule.

## En 2004, plus d'1 jeune de 12-25 ans sur 10 a eu recours aux soins suite à un accident, le plus fréquemment un accident de loisirs ou de la route

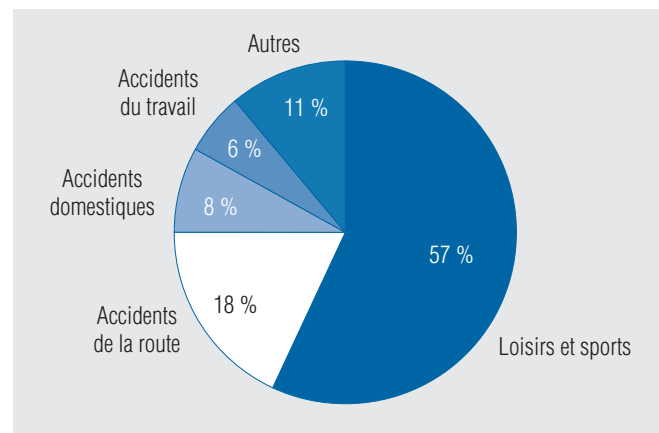
D'après le Baromètre Santé 2005, 14 % des jeunes de 12-25 ans de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) ont eu au moins un accident (accident de sport, de loisirs, de travail, accident domestique...) ayant nécessité un recours aux soins (consultation de médecin ou hospitalisation) en 2004 (contre 16 % au niveau national). Cette proportion était deux fois plus élevée chez les garçons que chez les filles (18 % contre 9 %).

La fréquence des accidents chez les jeunes a fortement diminué au cours des 5 dernières années : en 2000, elle s'élevait à plus de 20 % en PACA comme en France.

Dans plus de la moitié des cas, les accidents déclarés sont survenus lors d'activités de loisirs (sports, skate-board, patin à roulette...), dans 18 % des cas il s'agissait d'accidents de la route, dans 8 % des cas d'accidents domestiques (brûlures, intoxications) et dans 6 % des cas d'accidents du travail ou en atelier [Graphique 1].

Les accidents du travail et les accidents de la circulation sont en général de gravité supérieure aux accidents de la vie courante ; ils représenteraient la cause la plus fréquente de déficiences motrices d'origine accidentelle d'après l'enquête Handicaps Incapacités Dépendance de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (Bellamy, 2005).

Répartition des accidents ayant nécessité un recours aux soins chez les jeunes de 12-25 ans selon le type d'accidents (PACA, 2004)



Graphique 1  
Source : INPES, Baromètre santé 2005 - exploitation ORS PACA

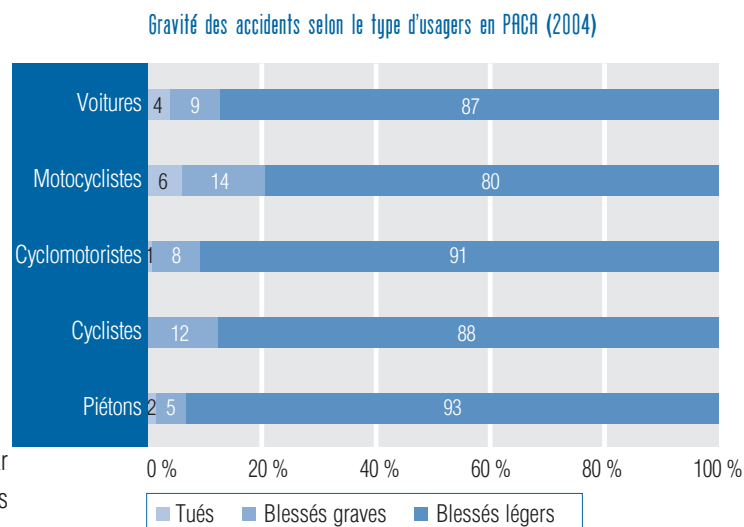
Sur la période 2000-2002, les accidents de la route ont par ailleurs été responsables de 80 % des 177 décès annuels moyens par accidents survenus chez les jeunes de 15-24 ans de la région.

Près de 2 fois plus de jeunes victimes de la route en région qu'en France ; des risques élevés pour les usagers de 2 roues

En 2004, 11 785 accidents de la route ont eu lieu sur le territoire régional, et ont fait plus de 15 000 victimes (tués, blessés graves ou blessés légers). Alors que les 15-24 ans représentaient environ 12 % de la population régionale, ils constituaient 30 % des victimes de la route. Les jeunes de 15-24 ans constituent la classe d'âge la plus touchée par les accidents de la circulation. C'est particulièrement vrai dans la région où le risque d'accident est près de 2 fois supérieur à la moyenne nationale dans cette classe d'âge : en 2004, le taux de victimes<sup>1</sup> s'élevait à 8,2 ‰ en PACA contre 4,5 ‰ au niveau national. Les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône présentaient les taux de victimes les plus importants avec respectivement 11,6 et 8,2 victimes pour 1 000 jeunes de 15-24 ans en 2004.

Parmi les jeunes victimes de la route, la moitié était des usagers de 2 roues motorisés (cyclomotoristes, motocyclistes, scooters) (contre 30 % pour l'ensemble des victimes, tous âges confondus) et 42 % circulaient en voiture (contre 50 %). Les piétons représentaient 5,4 % des victimes et les cyclistes 1,2 %.

Les accidents de moto ou de voiture sont les plus meurtriers. En effet, parmi les jeunes accidentés, 20 % des motocyclistes ont été tués ou gravement blessés au cours de l'accident, contre 13 % pour les jeunes circulant en voiture, 12 % des cyclistes, 9 % des cyclomotoristes et moins de 7 % des piétons [Graphique 2].



Graphique 2  
Source : Observatoire Régional de la sécurité routière - exploitation ORS PACA

Des prises de risque au volant plus fréquentes chez les jeunes, en particulier la nuit et le week-end

Les risques routiers chez les jeunes sont associés à des comportements festifs et à des prises de risques ou des comportements déviants plus fréquents dans cette population.

Les risques de décès la nuit et le week-end sont plus importants chez les jeunes que pour l'ensemble de la population : parmi les 18-24 ans, 56 % des décès sont survenus la nuit (contre 40 % pour l'ensemble de la population) et pour 41 % d'entre eux l'accident mortel a eu lieu le week-end (contre 33 % pour toute la population).

Par ailleurs, même si les contrôles réalisés en 2004 ont montré que la conduite en état d'ivresse était un délit beaucoup moins répandu que les dépassements des limitations de vitesse, l'influence de l'alcool est importante sur les accidents de la route. Une alcoolémie positive a été observée dans 4 % des accidents ayant impliqué des jeunes de 15-24 ans. Parmi les victimes de la route de 15-24 ans, 16 % des tués et 8 % des blessés graves étaient impliqués dans un accident pour lequel une alcoolémie positive du conducteur avait été dépistée ( $\geq 0,5$  g/L).

1 victime de la route sur 3 souffre des conséquences psychosociales liées à l'accident

En 1998, l'Observatoire régional de la sécurité routière et l'Observatoire régional de la santé de Franche-Comté ont réalisé une étude auprès de jeunes de 15-24 ans gravement accidentés suite à un accident de la route, afin de déterminer les conséquences somatiques et psychosociales des accidents à long terme.

Cette étude montrait que dans la moitié des cas, les jeunes avaient présenté un polytraumatisme et 8 fois sur 10 un traumatisme crânien (associé dans les 3/4 des cas à une perte de connaissance).

Cinq ans après l'accident, la moitié des jeunes présentait des séquelles de l'accident (maux de tête, perte de mémoire, problème de concentration, vertige...). Seuls 10 % des jeunes accidentés avaient eu une prise en charge psychologique après l'accident, mais 60 % déclaraient avoir consommé des psychotropes immédiatement après l'accident. Plus d'un tiers présentait une souffrance morale liée à l'accident 5 ans après l'événement (souffrance psychique, symptômes dépressifs, troubles anxieux...). A ce titre, plusieurs études (réalisées avec des outils de dépistage standardisés) auprès de jeunes de moins de 18 ans accidentés de la route montraient que près d'un tiers des victimes présentaient un état de stress post-traumatique suite à l'accident et encore 15 à 20 % au bout de 12 à 18 mois. Les jeunes filles présentaient plus fréquemment ces troubles que les garçons (Bryant, 2004). La nature de l'accident de la route et sa gravité n'étaient pas associées à la détresse psychologique. Ces études mettaient en évidence les besoins de soins de ces jeunes dans les suites d'accident et à moyen et long terme.

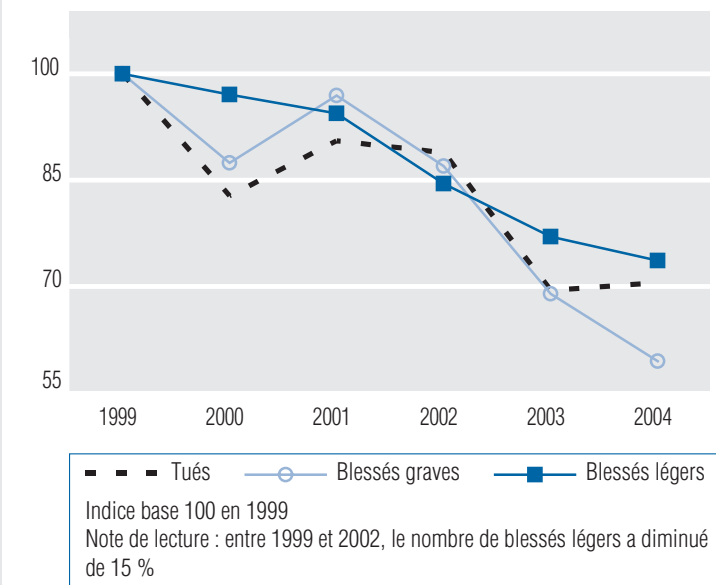
Une diminution importante du nombre de victimes de la route chez les jeunes comme en population générale

Les mesures de réglementation de la circulation prises depuis une trentaine d'années (limitation de vitesse, port de la ceinture, taux d'alcoolémie...) et les mesures répressives plus récentes (suspension du permis, permis à points, installation de radars...) expliquent en partie la forte diminution du nombre d'accidents et de victimes sur les routes.

En PACA, le nombre de victimes de la route de 15-24 ans a diminué de 30 % entre 1999 et 2004. La diminution observée chez les 15-24 ans était légèrement supérieure à la diminution totale du nombre de victimes (tous âges confondus) enregistré en PACA (baisse de 28 %, contre 35 % en France).

Chez les jeunes comme pour la population générale, la diminution a été plus importante pour les accidents graves que pour les accidents dits légers. En effet, entre 1999 et 2004 le nombre de blessés graves a diminué de 41 %, le nombre de tués de 30 % alors que, sur la même période, le nombre de blessés légers a diminué de 26 % [Graphique 3].

Evolution du nombre de victimes de la route de 15-24 ans en PACA (1999-2004)



Graphique 3  
Source : Observatoire Régional de la sécurité routière PACA - exploitation ORS PACA

<sup>1</sup> Nombre de victimes (tués, blessés graves et blessés légers) pour 1 000 habitants.